



SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

L'écho des cités

2105
MAI
JUIN 2021

Bulletin d'information de Sauveterre de Guyenne // Directeur de Publication : Christophe Miqueu
Responsable de la rédaction : Patricia Schneeberger Reignier
Imprimé par nos soins // Dépôt légal : Juin 2021 - N° ISSN : 1627-5705

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

... UN CENTRE DE VACCINATION À SAUVETERRE !

La commune de Sauveterre-de-Guyenne, en partenariat avec la Communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers et sous l'autorité du Centre Hospitalier de Langon, accueille et organise depuis la fin du mois d'avril un Centre de Vaccination en salle Simone Veil. **Près de 1900 habitants** du territoire intercommunal vont recevoir les deux injections du vaccin Pfizer d'ici la fin du mois de juillet, grâce à la mobilisation active et solidaire de tous.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement quotidien. Ils accueillent, rassurent et assurent le bon déroulement de la vaccination. Sans eux, ce Centre n'aurait pu être organisé ainsi, dans la convivialité et la bonne humeur. Un grand merci également à tous les professionnels de santé du territoire, coordonnés par le référent médical, le Docteur Gabriel Nicolas, qui se mobilisent chaque jour pour que ces 63 vaccinations quotidiennes, 315 vaccinations hebdomadaires soient réalisées. Un grand merci enfin à tous les partenaires et acteurs du quotidien : l'EHPAD de l'Entre-deux-Mers, les Ambulances Janneau, la Pharmacie des Arcades, et tous les agents et élus qui ont été des relais pour le bon fonctionnement du Centre.

... ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 20 ET 27 JUIN

Les élections départementales et régionales auront lieu **les dimanches 20 et 27 juin prochains, de 8h à 18h**. En raison du contexte sanitaire, les bureaux de vote (1 et 2) habituels seront regroupés au **gymnase** situé à proximité de la Salle Simone Veil, ceci pour respecter les jauges sanitaires requises. Chaque bureau de vote sera scindé en deux parties. Un pour chaque élection (départementales et régionales). Des fléchages et des panneaux indiqueront le sens du parcours. Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h. Une pièce d'identité avec photo est nécessaire pour pouvoir voter. Chaque électeur pourra disposer de deux procurations par élection. Afin d'assurer la sécurité de tous, chacun devra respecter la distanciation et les gestes barrières. Port du masque obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle et à chaque bureau de vote. L'attoutement ne sera pas possible. Il est également recommandé de vous munir de votre propre stylo pour signer le registre électoral.

Vote par procuration

Depuis le 6 avril 2021, la demande de procuration est partiellement dématérialisée, mais cela ne vous exempte pas de vous rendre à la Gendarmerie. Plus d'info sur : www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

... BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Depuis le 1^{er} juin 2021, Sophie SORIN est la nouvelle Directrice Générale des Services (DGS) de Sauveterre-de-Guyenne. Elle succède ainsi à Florian POUBEAU, devenu DGS de Fargues-Saint-Hilaire. Originnaire de Vendée et âgée de 28 ans, elle a suivi des études de droit jusqu'à l'obtention d'un Master à l'Université de Pau. Attachée territoriale depuis plus de 5 ans auprès de diverses collectivités, Sophie SORIN - qui occupait jusqu'à présent des fonctions de juriste au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine - avait à cœur de renouer avec son projet d'origine, à savoir celui de devenir une DGS « tout terrain », au sein d'une commune à taille humaine et au plus proche des administrés, proximité qu'elle a trouvée au sein de notre Commune. Après quelques jours d'exercice, la nouvelle DGS se familiarise progressivement avec les dossiers en cours (étude sur l'aménagement du bourg, programme pluriannuel d'investissement en matière d'assainissement, réhabilitation de l'ancien immeuble « vival », etc.) en lien avec les élus et en collaboration avec l'ensemble des services municipaux dont elle assure la coordination. L'ensemble des élus et des agents, au nom de tous les habitants de la Commune, lui souhaitent la bienvenue dans la Bastide !



... INSTALLATION DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN (CCC)

Pour cette première séance, étaient présents :

M. BOURSIER Christophe ; M. BRIGE Bernard ; M. CABASSUT Thierry ; Mme CONCHOUX Brigitte ; Mme DALLA SANTA Aurore ; M. De LA RIVIERE Tristan ; M. GNAGY Cédric ; M. HESPEL Edouard ; Mme LAGRANGE Marie-Martine ; M. LAQUECHE Philippe ; M. LARGE Jean-Pierre ; M. LAVERGNE Christian ; Mme LUMEAU Capucine ; Mme MESURET Edwige ; Mme RAUFASTE Sylvie ; M. ROBERT Jérémy ; M. SIMI Jean-Michel ; Mme TEULET Annie ; Mme UTIEL Nathalie ; M. VIRELLI Clément

M. MIQUEU Christophe, Maire de la commune a présidé la première partie de la séance d'installation du Conseil Consultatif Citoyen
Étaient excusés : Mme LANÇON Carine ; M. TESTET Daniel ; Mme VERGER Catherine

Le 31 mars 2021 était installé le Conseil Consultatif Citoyen (CCC) de la commune. Le Maire de Sauveterre-de-Guyenne présidait exceptionnellement cette séance d'installation jusqu'à l'élection des deux co-président(es). En introduction il a rappelé les motivations et la procédure qui ont conduit à la création de cette instance de démocratie locale. Le CCC est un choix du Conseil municipal qui souhaite favoriser le dialogue permanent entre les citoyens. Le CCC sera amené à élaborer des propositions et des préconisations qui seront portées à la connaissance du Conseil Municipal. Il pourra également constituer un laboratoire d'idées.

Le Conseil Municipal ayant déjà désigné un conseiller pour co-présider cette nouvelle instance, le choix a été de laisser la possibilité autant aux hommes qu'aux femmes de se porter candidats. Le tirage au sort, effectué par le benjamin de la séance, a choisi Cédric GNAGY pour devenir co-président avec Christian LAVERGNE. Une fois le CCC installé, le Maire a quitté, comme prévu, la séance.

Un comité de pilotage a alors été établi. Il est constitué par les deux co-présidents et les candidats qui étaient volontaires à la co-présidence avant le tirage au sort. Ce comité de pilotage sera chargé de faire vivre et animer le CCC. Il est composé de : Mme LUMEAU Capucine, M. ROBERT Jérémy, Mme MESURET Edwige, M. GNAGY Cédric, M. LAVERGNE Christian.

Après avoir discuté le règlement interne du CCC, un premier thème de réflexion collective a été proposé : le stationnement Place de la République. C'est là en effet un point de rencontre au cœur de la Cité qui concerne la vie de l'ensemble des Sauveterrien(nes). Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur cette question. Il est chargé de trouver des pistes de réflexions et de reprendre celles déjà proposées. Il devra se prononcer sur une manière de réguler le stationnement sur la Place. Ce groupe de travail est composé de Mme CONCHOUX Brigitte ; Mme DALLA SANTA Aurore ; M. GNAGY Cédric ; M. LAQUECHE Philippe ; M. de LA RIVIERE Tristan ; M. LAVERGNE Christian ; Mme TEULET Annie ; M. VIRELLI Clément. La prochaine réunion du CCC est prévue le 17 juin 2021.



... 8 MAI 2021 : RETOUR SUR LES COMMÉMORATIONS

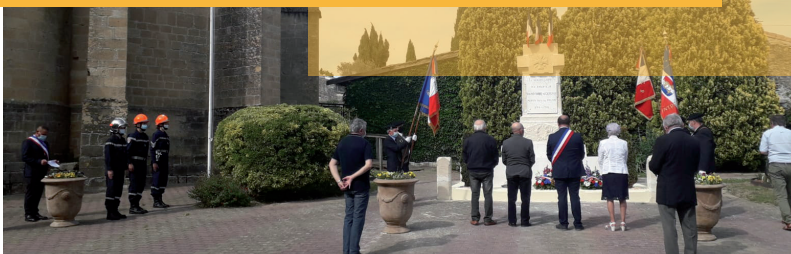
Les commémorations de la victoire du 8 mai 1945 ont eu lieu le samedi après-midi à Sauveterre-de-Guyenne.

En comité restreint et dans le respect des règles sanitaires, les représentants du Conseil municipal et des associations d'Anciens combattants, accompagnés de représentants des Jeunes Sapeurs-Pompiers, ont déposé une gerbe au pied des 4 monuments aux morts de la commune, et de la stèle de Penic.

Un hommage a ainsi été rendu à toutes celles et ceux qui sont morts pour que nous soyons libres, à toutes celles et ceux qui ont combattu et vaincu la barbarie nazie.

Une pensée émue a également été partagée à l'évocation de Guy Audouin, qui nous a quittés il y a quelques semaines et qui contribuait toujours fidèlement à l'organisation des commémorations communales.

Chacun espère désormais que les prochaines commémorations se feront à nouveau en rassemblant le plus largement possible.



... RESTAURATION DE LA STÈLE PENIC

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Entre-deux-Mers a été un haut-lieu de la Résistance. Les Résistants ont payé un lourd tribut dans leur combat pour notre liberté. Le Sauveterrois n'a malheureusement pas échappé à la règle. Au milieu des vignes de Saint-Léger-de-Vignague, se dresse une stèle érigée à la mémoire de ces 4 Résistants français : Maxime Lafourcade, Roger Mahieu, Élie Juzanx, et un quatrième jeune maquisard non identifié. Tous les 4 furent torturés et exécutés par des soldats allemands et des miliciens le 11 juillet 1944. Ce monument, témoin du passé, doit être conservé pour que les générations qui grandissent restent vigilantes. Pour entretenir cette mémoire, les agents communaux ont pu exprimer tout leur savoir-faire et mettre en valeur ce monument commémoratif. Nous les remercions pour cette très belle réalisation.



... RESTAURATION DE LA STATUE DU MONUMENT AUX MORTS

Après plusieurs mois de reconstruction dans les ateliers BRECI patrimoine de NANCY, la statue du monument aux morts à l'effigie d'un poilu de la 1ère guerre mondiale a été livrée et posée le 18 mai dernier. On ne peut que féliciter le travail du sculpteur, M. BERNESCHI qui est parvenu à refaire le modèle original à l'identique. Coulé en bronze, la statue est plus réaliste et fait apparaître des détails qui étaient auparavant invisibles. Saluons également le travail des agents des Services Techniques qui en ont profité pour restaurer la stèle et fleurir les abords. Si les conditions sanitaires le permettent, l'inauguration de cette belle réalisation pourrait avoir lieu le 14 juillet prochain, jour de la Fête nationale.



... SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE SIPHEM POUR LA MISE EN PLACE DU PERMIS DE LOUER

La commune de Sauveterre-de-Guyenne et le SIPHEM ont signé, le 7 mai 2021, la convention unissant officiellement les deux partenaires afin de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire communal le régime d'autorisation préalable de mise en location dit « Permis de louer » issu de la loi ALUR de 2014. L'enjeu est de mieux lutter contre l'habitat indigne et la vétusté d'un certain nombre de logements sur la commune et ainsi de garantir à chacun le droit à un logement décent.

Ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2021, à chaque arrivée de nouveaux locataires, les propriétaires des logements devront déposer en mairie (le dépôt en ligne sera prochainement possible) une demande d'autorisation préalable. Cette demande sera constituée d'un formulaire CERFA spécifique, disponible sur le site de la mairie, complété du dossier de diagnostics techniques du logement. Le SIPHEM, établissement public local compétent en matière d'habitat et de logement, sera mandaté par la commune pour contrôler la validité des éléments fournis et pour réaliser une visite du logement et permettre au Maire d'autoriser ou non la mise en location du bien sur la base de critères de sécurité des occupants et de salubrité publique. La mairie dispose d'un mois à compter du dépôt du dossier complet pour vous faire part de sa décision.

Si la démarche peut sembler au premier abord contraignante, elle n'engendre pas de grosses contraintes supplémentaires car le dossier de diagnostic était déjà à fournir aux locataires auparavant. De plus, la commune a prévu que, pour les logements ayant obtenu une autorisation de moins de trois ans, la visite du SIPHEM ne soit pas obligatoire à chaque changement de locataire (il faudra simplement déposer en mairie une demande

d'autorisation). Enfin, en cas de désordres légers pouvant être facilement corrigés par de petits travaux, la commune pourra émettre un avis favorable sous conditions à la place de l'avis défavorable prévu par la réglementation, laissant ainsi un délai raisonnable pour faire les travaux sans avoir à déposer une nouvelle demande à la suite.

Ce dispositif, inédit dans la panoplie d'outils dont disposent les mairies pour lutter contre le phénomène du mal logement sur leur territoire permettant d'intervenir avant l'installation des locataires, permettra d'accompagner la rénovation du parc locatif privé de la commune. En effet, conscient de la compréhensible difficulté des propriétaires bailleurs face à une réglementation complexe en matière de normes de décence et d'habitabilité, les services du SIPHEM pourront les accompagner à chaque étape de leur demande : analyse des diagnostics immobiliers, préconisations détaillées des travaux à réaliser pour lever les désordres constatés, analyse des devis réalisés si nécessaire, réalisation de contre visite, information sur les aides financières potentiellement mobilisables...



... PROJET ET DÉVELOPPEMENT DE JARDINS PARTAGÉS



La municipalité de Sauveterre-de-Guyenne souhaite développer de manière coordonnée plusieurs espaces de rencontre et d'échange dans le cadre d'activités collectives de jardinage social, éducatif et participatif. L'ambition communale est d'inscrire ce projet dans les actions écocitoyennes du mandat, et plus globalement d'impliquer les citoyens à prendre part directement à la transition écologique en y apportant leur empreinte et dans une démarche responsable en matière de développement durable. Il s'agit d'un projet collectif, fédérateur et solidaire pour les élus, le personnel municipal et l'ensemble de la population qui sera déployé à partir de cette année en amorçant l'aménagement de plusieurs lieux à l'intérieur et autour de la bastide. La commune dispose de terrains qui permettront de créer des espaces agréables et attractifs pour tous qui soient gages de partage, d'entraide et de solidarité. Cinq

principaux lieux ont été identifiés : « **Victor Hugo** » situé dans le prolongement du parking desservant le collège Robert Barrière ; « **Déqué** » situé en contrebas de la route de Langon ; « **Résidence Autonomie Pringis** » au niveau du chemin de déambulation de la RPA ; « **l'église Notre Dame** » espace situé derrière l'église aménagé sous forme de cheminement (voie douce) ; « **lavoir Saint Romain** » situé à proximité de la Vignague et souvent lieu de pause déjeuner. Chacun de ces lieux aura pour vocation de répondre aux attentes des habitants de tout âge, avec des dominantes différentes : activités pédagogiques pour les scolaires et au-delà éducatives et culturelles ; activités ludiques ou de détente (promenades, méditation). Ces lieux seront également propices à organiser des moments d'échanges multigénérationnels permettant de rompre l'isolement des aînés. Un sixième lieu, situé à proximité du hameau de « **Roussillon** » au bord d'un ruisseau (La Fontasse), pourrait avoir une vocation prioritairement productive et solidaire, de culture maraîchère. La municipalité a rencontré les responsables de différentes associations culturelles ainsi que les directeur.es des établissements scolaires (écoles et collège) en vue d'organiser la mise en place du projet. La coordination entre les différents partenaires sera assurée par un comité de pilotage en cours de constitution qui comprendra, outre des élus et des agents des Services municipaux (espaces verts, écoles, périscolaire, médiathèque, RA Pringis) & intercommunaux (ALSH, multi accueil, chargé de coopération), des représentant.es de chaque structure scolaire, de chaque association intéressée, ainsi que des représentant.es de l'EHPAD et de l'ESAT du Puch. Pour financer ce projet de jardins partagés, la municipalité va solliciter l'aide du département de la Gironde, du PETR et de l'Etat (via le plan de relance).

... L'ATTRIBUTION DES NOUVELLES ADRESSES

Le changement d'adresses, initié par la précédente équipe municipale, a généré beaucoup de difficultés pour la population de Sauveterre, notamment à cause des perturbations dans la distribution du courrier. Dans le précédent numéro de l'Echo des cités, nous expliquions qu'un groupe de travail, constitué à la demande du Maire, a examiné l'ensemble des nouvelles adresses attribuées par La Poste (plus de six cents au total). Afin de s'approcher au mieux des noms de lieux auxquels les habitants sont attachés, ce groupe a dressé une liste de modifications des noms de voies à opérer. Après avoir présenté le bilan du travail effectué (Conseil municipal du 8 juin 2021), la municipalité a entériné ces nouvelles adresses et les a entrées dans la base de données avec l'aide du responsable de la Poste chargé de ce dossier. Les habitants devront cependant informer leurs correspondants de leur changement d'adresse ; pour certains ce sera simplement un changement de numéro (le nom de la voie restant inchangé). Chaque foyer concerné recevra un courrier précisant son adresse officielle accompagné d'un document spécifique expliquant les démarches à effectuer. Les habitants concernés auront 6 mois pour les réaliser. Notons également que, dans les prochains mois, des panneaux indiquant le nom des voies seront installés. Chaque propriétaire recevra une plaque indiquant le numéro attribué à son habitation et il / elle devra le fixer près de sa boîte aux lettres. Espérons que ces efforts permettront de réduire à l'avenir les erreurs multiples provoquées par l'empressement des services de la Poste à vouloir changer nos adresses.

... LE POINT SUR LA CAB (CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG)

Dans le cadre de son projet de CAB, la ville de Sauveterre-de-Guyenne a reçu cinq réponses à la consultation d'entreprises, lancée en mars 2021 en vue de retenir un cabinet en charge de la réalisation d'une étude préalable d'aménagement du bourg. Après consultation des dossiers de candidatures par la mairie, assistée par des représentants du CAUE, du département et de l'Architecte des Bâtiments de France, trois cabinets ont été invités à présenter leur projet devant un jury composé du Maire, des Adjoints, du Directeur des Services Techniques et de la Directrice Générale des Services. Après leurs auditions, les cabinets avaient l'opportunité d'affiner leurs projets et de les soumettre à nouveau à la mairie. A l'issue de cette procédure de sélection, le choix s'est porté sur l'Agence Métaphore très référencée dans les missions similaires d'aménagement de centres-bourgs et qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Pour cette mission, l'Agence METAPHORE sera associée à VERDI INGENIERIE SUD-OUEST, Bureau d'Études VRD/Infrastructure. Rappelons que l'étude préalable se déroulera pendant 9 à 10 mois et permettra de produire des fiches actions répondant au cahier des charges déposé en février 2021. La population sera associée par des temps de consultation et d'information à l'occasion des différentes phases du travail des membres du cabinet.



... DES NOUVELLES DES RÉSIDENTS DE LA RPA

Un accès sécurisé et accessible a été aménagé pour nos Résidents, afin qu'ils puissent se rendre en toute autonomie dans la zone commerciale voisine.

Le lapin de Pâques est passé dans les boîtes aux lettres de chacun de nos Résidents. Le lapin en chocolat était accompagné d'un joli coloriage réalisé par les enfants qui bénéficient du service périscolaire communal pour leur souhaiter un joyeux lundi de Pâques.

Nos Résidents ont pu également bénéficier de la vaccination, pour ceux qui le désiraient, grâce à l'accompagnement du Conseil départemental de la Gironde. Cela va permettre aux résidents de reprendre les activités organisées par le CCAS : déplacement le mardi matin en bus pour se rendre au marché, sorties dans les différents restaurants de la commune, activités en plein air... le tout à partir du 1^{er} juin.

... UNE NOUVELLE RECRUE AU STADE JACQUES BARRIÈRE

L'entretien des terrains de foot, c'est en général avec une tondeuse classique, moteur à essence et beaucoup de bruit. Et bien ça, c'est fini sur le terrain de foot du stade Jacques BARRIÈRE. La mairie a fait l'acquisition d'un robot de tonte qui fonctionnera tous les jours, et ce quel que soit la météo. Mais à Sauveterre-de-Guyenne, il n'est pas question de remplacer l'homme par la machine. « L'entretien de ce terrain, c'est en moyenne 100 heures de travail par an. Ce temps de main d'œuvre va être transféré pour la gestion des espaces verts de la commune. « Ce qui n'est pas rien », assure le responsable des Services Techniques, Emmanuel PINAUD. Le robot traitera à la fois le terrain de foot et le terrain des anciens courts de tennis sur une surface totale de 11 000 m². C'est également une nouvelle occasion pour la commune de s'inscrire un peu plus dans une démarche éco-responsable et tournée vers l'avenir. Avec cet engin, il y a une économie de 50% en eau et engrais. Le gazon tondu plusieurs fois par semaine relâche de l'azote et crée un engrais naturel. Il n'y a plus aucun déchet à transporter à la déchetterie, pas de bruit et le coût d'électricité revient à 120 €/an. Au final, on améliore grandement le bilan carbone.





... MODIFICATION DES RÉGIMES DE PRIORITÉS DANS LE BOURG DE SAINT-LÉGER-DE-VIGNAGUE

Il a été constaté que les vitesses pratiquées par les usagers traversant le bourg de Saint-Léger étaient de plus en plus excessives. Pour répondre à ce problème de vitesse et assurer la sécurité des piétons, il a été décidé d'implanter, en complément des ralentisseurs existants, des panneaux STOP pour « casser » la vitesse à l'entrée EST du bourg et d'en rajouter au carrefour central.



... PROTÉGEONS-NOUS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre a passé l'hiver sous forme de larves aquatiques, tout près de chez vous ou dans votre quartier où il s'est développé dans les moindres trous d'eau. L'ARS, Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine nous alerte : **Le moustique tigre est maintenant actif dans tous les départements de notre région.** Elle nous encourage à ne pas laisser d'eaux stagnantes dans nos jardins (sous les pots de fleurs par exemple) et à couvrir les réservoirs d'eau de façon à ce que les moustiques n'y pondent pas. Au-delà de la gêne provoquée par ses piqûres, le moustique tigre peut aussi véhiculer des maladies en transportant des virus de la Dengue ou le Chikungunya. Alors, pour un été tranquille, évitons de laisser le moustique proliférer.

... TRAVAUX D'EXTENSION DU CABINET MÉDICAL

Comme annoncé dans les précédents numéros de l'Echo des Cités, les travaux d'extension du Cabinet Médical Communal viennent de débuter dans les locaux de l'ancienne trésorerie. Ces travaux s'achèveront fin 2021 / début 2022. L'ensemble des intervenants ont été sensibilisés aux contraintes d'un chantier important en centre-ville et à proximité d'un établissement occupé. Une vigilance particulière sera mise en place par la collectivité et son contrôleur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) sur ce point.

Des informations sur ce chantier important seront régulièrement apportées dans l'Echo des Cités et sur le site internet municipal.



... LES « PENTECÔTES » SONT AU RENDEZ-VOUS

Comme chaque année les prés et les bords de chemin sont parsemés de fleurs d'un rose éclatant. Ce sont des orchidées sauvages, souvent appelées « pentecôtes » parce qu'elles fleurissent justement à cette période. Vous pouvez les admirer avant qu'elles ne soient fauchées et c'est en ce moment que ça se passe.

D'autres orchidées sauvages poussent à la même période, en particulier l'orchidée abeille (*Ophrys apifera*) dont la fleur ressemble au corps d'une abeille, et d'autres encore. Un bel exemple de biodiversité que nous pouvons encore observer devant nos portes ou presque.

Ces orchidées, qui sont menacées de disparition pour de nombreuses raisons (fauchage précoce, assèchement des zones humides, disparition des insectes pollinisateurs) méritent d'être protégées.



... À LA DÉCOUVERTE DES GALLO-ROMAINS : LA VILLA DE LOUPIAC (Récit de sortie scolaire par les élèves de CM1-CM2 de Carole Guiral)

Notre classe a participé à un projet sur la villa gallo-romaine de Loupiac en collaboration avec le CLEM. Tout au long de l'année, nous avons travaillé sur ce thème : des documentaires, des vidéos, travail de pavage et de mosaïque, découverte de Pompéï, découverte de mots d'origine latine... Catherine Carponsin-Martin, archéologue de formation et directrice du CLEM, est venue 2 fois dans la classe. Au cours d'un premier atelier, elle nous a expliqué le métier d'archéologue et nous avons manipulé et trié des vestiges retrouvés lors des fouilles de la villa (des ossements, des dents d'animaux, des bouts de mosaïque, de la céramique, de l'enduit peint, des tuiles...). Dans un second temps, nous avons fait de la peinture comme le faisaient les romains en utilisant des pigments de différentes couleurs et de l'œuf pour lier. Puis, le vendredi 21 mai, nous sommes allés à la villa de Loupiac.

Catherine nous a expliqué que le site de la villa a été occupé sur plusieurs siècles (Antiquité, Moyen-Âge, époque contemporaine, anciennes vignes). La villa est en ruine. Nous avons regardé la natatio (une piscine), il y avait des mosaïques de toutes sortes tout autour. Nous avons vu un système de chauffage montrant qu'il y avait des thermes. A l'extérieur, il y avait un ancien bassin à poissons immense. Catherine nous a montré, dans un mini musée, tous les vestiges que les archéologues avaient trouvés (des bijoux, des pièces de monnaie, de la céramique, des instruments de toilette comme un bâtonnet en cuivre, ancêtre du coton-tige).

L'après-midi, nous avons fait deux activités :

- Écriture en latin avec un calame et de l'encre. Il fallait recopier une expression romaine en s'aidant de l'alphabet.

- Jeu de piste par équipe. Il y avait des questions sur la villa et les objets retrouvés. Pour se repérer, on avait un plan. Comme épreuves il y avait : un puzzle, refaire une mosaïque, de l'observation, reconnaître des herbes aromatiques...

... UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL DE PORTAGE DE LIVRES

En dépit du contexte sanitaire, la Graineterie Médiathèque poursuit la mise en place de nouveaux partenariats. Depuis peu, une convention a été signée entre la société Aquitaine Restauration et la Mairie, service permettant aux bénéficiaires de portage des repas à domicile de pouvoir également profiter, une fois par mois, d'un prêt de documents de la médiathèque. Si vous êtes concernés par le portage de repas et que vous êtes intéressés par le prêt de livres, CD, ou DVD, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription à la médiathèque qui vous a été délivrée avec vos plateaux repas et de la retourner au personnel en charge de la livraison.

L'équipe de la médiathèque est à votre disposition au : 05 56 71 88 35

... ATELIERS NUMÉRIQUES À LA MÉDIATHÈQUE

Durant le mois de Juin les ateliers numériques mis en place dans le cadre du dispositif APTIC se poursuivent à la Graineterie Médiathèque ! Animés par M. Lahcen Mehamli, assistant numérique, ces ateliers gratuits ont pour objectif d'accompagner la population dans l'appropriation ou le perfectionnement de l'utilisation de l'outil numérique. Les dates des prochaines séances sont les suivantes :

- **Samedi 29 Mai 9h** : Découverte du smartphone / de la tablette
- **Samedi 5 Juin 9h** : Achats en ligne / déposer une annonce
- **Samedi 12 Juin 9h** : Cyber malveillance, sécurité sur internet, techniques de vérification d'information
- **Samedi 19 Juin 10h** : Les réseaux sociaux
- **Samedi 26 Juin 9h** : La protection des données personnelles

Les places étant limitées il est impératif de s'inscrire pour assister aux ateliers. Les participants peuvent apporter leur propre matériel. Les personnes non-équipées en ordinateur sont priées de le signaler lors de leur inscription, un poste leur sera prêté le temps de la séance. **Pour plus d'information sur le contenu des ateliers ou pour vous inscrire merci de contacter l'équipe de la médiathèque au : 05 56 71 88 35**

... CONCERT

Samedi 17 juillet en soirée (horaire à définir), la médiathèque recevra une jeune artiste locale, Mary Bach, pour un concert découverte intitulé : « Du sens, s'il vous plaît ». Le spectacle se tiendra à la salle St Romain, sur réservation.

Pour plus d'informations, contacter l'équipe de la médiathèque : 05 56 71 88 35 - bibliotheque@sauveterre-de-guyenne.eu



... VISITEZ SAUVETERRE-DE-GUYENNE EN COMPAGNIE D'HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC !

Entrez dans l'Histoire et suivez les pas d'Henri de Toulouse-Lautrec ! De retour de son atelier parisien pour rendre visite à sa mère, il croque la vie à la belle époque le temps d'une visite ponctuée d'anecdotes, de mœurs et d'histoires locales.

SAUVETERRE-DE-GUYENNE - LA RÉOLE (1h)

Lieu de RDV : 16h à l'Office de Tourisme

Jeu 1^{er}, 15 et 29 juillet

6 € - Gratuit - de 18 ans - Tout public

Sur réservation au 05 56 61 82 73

Places limitées - entredouxmerstourisme.com

... OUVERTURE PROCHAINE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

La piscine intercommunale de Sauveterre-de-Guyenne, gérée en régie par la Communauté des communes de l'Entre-Deux-Mers, se prépare pour la saison estivale 2021. Habituellement, celle-ci ouvre en juillet et août, tous les jours. Cette année, la communauté des communes fait le pari d'élargir la plage d'ouverture des bassins. Elle rouvrira à partir des weekends du 19 et 20 juin, du 26 et 27 juin, du 3 et 4 juillet. Elle sera ouverte tous les jours les mois de juillet et août (du 5 juillet au 30 août). Et elle restera ouverte à la rentrée les weekends du 5 et 6 septembre et du 12 et 13 septembre (à partir du vendredi soir). Cette amplitude nouvelle permettra aux particuliers d'accéder à la piscine dès les beaux jours. Concernant les tarifs d'entrée, ils seront différenciés en fonction des tranches d'âge, à savoir :

- Moins de 6 ans > 0 €
- Moins de 18 ans > 1 €
- Plus de 18 ans > 2 €

... HORAIRES D'ÉTÉ À LA DÉCHÈTERIE

En raison de la forte chaleur sur le site de la déchèterie l'été, les horaires changent **du mardi 15 juin au samedi 4 septembre 2021**.

Les horaires d'été de la déchèterie de Sauveterre-de-Guyenne sont donc les suivantes
7h00 à 12h00 et 12h30 à 14h00

Le reste de l'année, la déchèterie restera ouverte de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Toute l'équipe de l'USTOM reste à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Par téléphone 05 57 84 00 20

Par mail à contact@ustom.fr pour les questions générales et ri@ustom.fr pour les questions de facture et dotation de bac.

DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'ÉTÉ



du mardi au samedi
15 juin au 4 septembre
7h00 - 14h00

Toute l'équipe de l'USTOM
est à votre écoute
05 57 84 00 20

ustom.fr

NOTES



... CAC (COMITÉ D'ANIMATIONS CULTURELLES) UN ÉTÉ QUI REPREND VIE !

Après une année de pause en 2020, toute l'équipe du Comité d'Animations Culturelles de Sauveterre est en ordre de marche depuis plusieurs semaines pour organiser un été festif à Sauveterre.

Les mardis en Bastide et la Fête des vins sont en préparation. 3 soirées de marchés gourmands seront organisées sur la place centrale de la Bastide.

Cette saison débutera le mardi 6 juillet avec la première soirée. Les suivantes sont prévues les 17 août et 7 septembre. Ce soir-là venez profiter de produits fermiers issus de nos producteurs locaux et de musique au cœur de la Bastide.

Vous pourrez dîner sur place sur les tables qui vous seront mises à disposition.

La 49^{ème} édition de « Sauveterre Fête ses Vins » est aussi en préparation. Cet événement festif et convivial, cher à notre commune et à ses habitants, aura lieu du 23 au 25 juillet prochain sur la place centrale la commune.

La programmation se peaufine, et sera communiquée prochainement. Lors de ces trois jours d'animations, la bastide prendra vie autour de producteurs locaux, mais surtout en mettant en valeur nos viticulteurs du canton. Plusieurs animations seront organisées sur la place, et autour de celle-ci. Des groupes locaux, des bandas, et un grand orchestre sont, entre autres, attendus pendant ce week-end.

Nous en profitons pour rappeler que sans ses bénévoles, le Cac ne pourrait pas organiser ces animations. C'est pourquoi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour une heure, une journée ou bien plus, toutes les personnes voulant s'investir seront accueillies par l'équipe.

Tout le programme sera disponible dans le magazine de la fête, qui sera distribué dans les boîtes aux lettres début juillet.

Ces animations estivales, seront possibles avec certains protocoles sanitaires stricts. Ceux-ci seront communiqués et affichés au moment des manifestations. Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et sur notre site internet

www.cac-sauveterre.fr

Ludovic Corjial, Président du Cac

... CLUB DES AÎNÉS DE LA BASTIDE

Chers adhérents, voici quelques nouvelles de notre club qui, pensons-nous, rouvrira au mois de septembre 2021 pour ceux qui seront vaccinés. Aussi, faites-vous vacciner. C'est votre sécurité.

La marche a repris depuis quelques lundis ; pour la gym, ce sera au mois de juin. Nous espérons vous retrouver très bientôt et prenez soin de vous.



SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

**TU AS ENTRE 13 ET 14 ANS ?
TU VEUX DEVENIR POMPIER ?
REJOINS-NOUS !**

**Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers
de Sauveterre de Guyenne**
50 bis Boulevard du 11 novembre 1918
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

TESTS DE RECRUTEMENTS
LE SAMEDI 19/06/21 de 08h00 à 12h30

Contactes les responsables de section :

Adjudant LABARRE 06.32.22.08.19
Sergent ROUDEAU 06.43.53.42.59



... DONNEURS DE SANG BÉNEVOLES

Appel d'urgence

L'EFS lance un appel à la mobilisation des citoyens pour qu'ils aillent donner leur sang car les réserves de sang sont basses actuellement.

Infos COVID-19

Afin d'assurer la sécurité des donneurs, toutes les mesures de précaution sont toujours d'actualité et mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

Vous pouvez venir donner après le couvre-feu de 21h en cochant la case N° 3 de la dérogation de déplacement.

Aucune exclusion pour un don de sang après un vaccin anti-Covid-19.

Collecte de sang à Sauveterre-de-Guyenne le 23 juin sur rdv en allant s'inscrire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou en cliquant sur le lien suivant Mon RDV Don de Sang <https://efs.link/XghjF>



... BÂTONS BLEUS : SPECTACLE DE MAJORETTES LE 3 JUILLET

Samedi 3 juillet 2021, à partir de 20 heures, les Majorettes « Les Bâtons Bleus de Guyenne » vous proposeront un spectacle (Majorettes, Pompoms, Twirling, danses...) dans le gymnase Bonard à proximité de la salle culturelle Simone Veil. Ce show se fera en présence des MTP les Fleurs de Lys d'Eysines (2 fois championnes de France) et des majorettes Twirling bâton de Castelnaudary.

Les spectateurs pourront profiter de la présence d'une buvette et de pâtisseries à l'entracte et participer à la tombola dont le produit sera destiné à équiper la troupe. Le protocole sanitaire sera assuré (spectacle assis, distanciation, port du masque, gel hydroalcoolique).

Entrée : 2 €



... LA MAISON DES ARTISANS VOUS PROPOSE

Un calendrier des stages et ateliers pour le mois de juin

- **Sam 5 juin** : Cadre photo en céramique, idée cadeau pour la fête des pères avec Helen Woods 8€ - 1h
- **Dim 6 juin** : Patchwork facile avec les Ateliages 25€ la demi-journée ou 45€ la journée
- **Sam 12 juin** : Boîte calebasse et couvercle en terre avec Helen Woods et Amélie Tisserand 35€ - 2H (1h poterie / 1h calebasse)
- **Sam 12 & Dim 13 juin** : Ateliers libres avec les Ateliages lors de la fête de fin d'année du Ouistiti Circus à Blasimon
- **Sam 19 juin** : Carillon en céramique avec Helen Woods 8€ - 1h
- **Sam 26 & Dim 27 juin** : Fête du Moutin Ivre à Gensac

Ateliers libres feutre de laine avec les Ateliages et présence d'Helen Woods avec son stand de poteries

- **Dim 27 juin** : Corbeille en osier avec Marie Emelianoff 45€ la journée
- **Sam 3 juillet** : Couture Porte Bouteille avec les Ateliages 25€ - 3h

Une formule groupe ou famille pour les vacances d'été de Juin à Août

Tarif groupe ou famille jusqu'à 4 personnes - 50€ l'heure / 75€ les 2 h

- **Poterie** : Ateliers d'1h
 - > Tasse moulée à la main
 - > Jeux de morpion, création du plateau de jeu et des pions
 - > Visage, création artistique
- **Poterie** : Ateliers d'2h
 - > Tasse et son plateau pour le petit déjeuner
 - > Bol décoratif en colombins
 - > Tirelire cochon

thewoods75@orange.fr - 06 30 89 85 36
- **Calebasse** : Ateliers d'1h
 - Création d'une boîte en calebasse à l'aide d'une Dremel et d'une mini-scie sauteuse.
 - Dessin sur le couvercle, ouverture et récupération des graines, travail d'ajourage.
- **Calebasse** : Ateliers d'2h
 - > Création d'un photophore en calebasse à l'aide d'une Dremel et d'une mini-scie sauteuse.
 - > Dessin sur la calebasse, ouverture et récupération des graines, travail d'ajourage

amelie.tisserand@gmail.com - 06 16 53 61 12
- **Textile** : Ateliers d'1h
 - > Cadre à tisser
 - > Marque page en feutre de laine
 - > Pochoir pour Tote Bag
- **Textile** : Ateliers d'2h
 - > Couture : petit coussin de lavande ou housse de coussin patch famille
 - > Tissage : Initiation sur métier
 - > Porte-clef en feutre de laine

les-ateliages.com - lesateliages@gmail.com - 05 47 47 56 13

... CONCERT VALERY ORLOV

Eglise Sauveterre de Guyenne, le 2 juillet à 21h

Le chant a toujours été de la plus haute importance pour les russes. Ils ont utilisé comme instrument leur voix pour extérioriser leurs joies et leurs peines.

Valery Orlov, ancien des Chœurs de l'Armée Rouge, pianiste et compositeur, est issu d'une grande école musicale russe. Une belle voix de basse qui, touchée par touches, comme un pinceau sur une toile, vous convie à un voyage émotionnel unique. Pendant ce concert vous aurez l'occasion de découvrir les instruments traditionnels russes, notamment la mythique balalaïka, la reine de la musique russe. Le programme qui est proposé à votre attention est composé de chants russes et de chefs-d'œuvre de musiques chrétiennes.

Vente billetterie sur place 1h avant le concert.

Tarif unique : 10€ - Gratuit pour les enfants < 12ans



EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

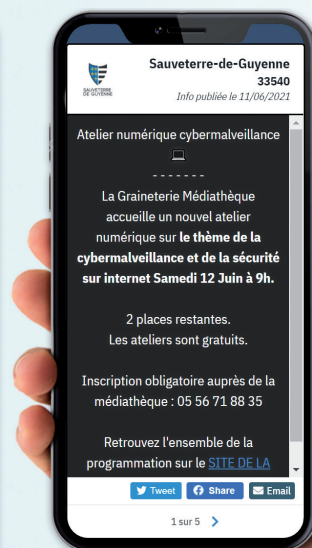
... GROUPE « SAUVETERRE POUR TOUS »

Cela fait un an que nous sommes élus et que nous sommes au service, tous les jours, de Sauveterre-de-Guyenne et de ses habitants. Un an qu'en dépit du contexte sanitaire très difficile que nous vivons, nous mettons tout en œuvre pour réaliser ce à quoi nous nous sommes engagés. L'année est passée très vite, voici un premier bilan de nos actions principales de ces douze premiers mois : lancement de l'étude préalable à la convention d'aménagement de bourg, réfection du dortoir de l'école maternelle, accueil pendant six mois d'une résidence d'architecte, accentuation du fleurissement de la commune, fabrication d'une nouvelle statue de poilu et rénovation en cours de l'ensemble des monuments aux morts, acquisition de l'immeuble « vival », installation d'un Conseil Consultatif Citoyen, mise en place du Permis de louer, rénovation de deux logements supplémentaires à la Rpa et mise en place de nouvelles activités pour les résidents, début des travaux d'extension du cabinet médical communal, déploiement de travaux de voirie supplémentaires dont le chemin de ronde, élaboration d'un plan pluriannuel de financement pour les travaux de l'assainissement collectif, rénovation de la communication municipale, amorce du projet de jardins partagés, et bien sûr l'organisation du Centre de vaccination. La dynamique est à l'œuvre et nous nous y employons avec la plus grande volonté.

... GROUPE « UNIS POUR SAUVETERRE »

Depuis quelques semaines, un centre de vaccination est ouvert dans la salle Simone Veil de Sauveterre et nous souhaitons saluer le travail du personnel médical ainsi que celui des bénévoles sans qui cela ne serait pas possible, un grand merci à eux !

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu les élections régionales et départementales. Chaque élu sera en place pour une période de 6 ans. Ne laissez personne décider à votre place et rendez-vous nombreux devant les urnes, nous vous accueillerons dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le gouvernement. Voter est un droit mais aussi un devoir.



Retrouvez toutes les informations de la commune
en temps réel sur le site internet
www.sauveterre-de-guyenne.fr
et sur PanneauPocket.



... JUIN 2021

> 19 et 20 juin

Ouverture piscine
voir page 7

> 20 juin

Elections départementales et régionales : 1^{er} tour
voir page 1

> 23 juin

Don du Sang de 16h à 19h Salle Saint Romain
voir page 10

> 27 juin

Elections départementales et régionales : 2nd tour
voir page 1

... JUILLET 2021

> 1^{er} juillet

Visite guidée OTSI 16h

> 2 juillet

Concert VALERY ORLOV - 21h Eglise Sauveterre de Guyenne

> 3 juillet

Gala des Majorettes

> 6 juillet

Mardi en Bastide

> 14 juillet

Fête Nationale du 14 juillet

> 17 juillet

Concert MARY BACH Salle Saint Romain
en partenariat avec la Médiathèque

> 23, 24, 25 juillet

Fête des Vins

* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire dans le pays



SAUVETERRE
DE GUYENNE

L'écho des cités

2105
MAI
JUN 2021

Mairie - 28, Place de la République
33540 Sauveterre de Guyenne
Tél. 05 56 71 50 43

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi : 9h-12h // 14h-17h
Le samedi : 10h-12h